

Contrat de location saisonnière du gîte « Le Bambou »



Classé Meublé de Tourisme 2 étoiles

Arrêté N°524 du 07/04/2011, Préfecture de la Réunion

Art17130-1762 du code civil-Arrêté 25.035 du 16 Mai 1967

Les Propriétaires/ loueurs		Les Locataires/ preneurs	
Mme Sabrina BOYER et M. Samuel BOYER 22, Chemin BOYER 97425 Les Avirons tel.: 0262 54 96 68/ 0692 24 09 69 email: samuelboyer@yahoo.fr site: http://lebambou.e-monsite.com		Nom Prénom Adresse Tel.:Fixe./Portable E-mail :Email.	
Descriptif général		Adresse du gîte	
Sur la route du Tevelave, aux Avirons, ile de la Réunion, « le Bambou » est un charmant T2 meublé attenant à notre maison, pour 1 à 4 pers., 50m2 + jardin, indépendant et tout équipé (cuisine, TV sat., B.B.Q., micro-ondes, mini-four, Lave-linge, linge de maison...); Grande S.D.B. et armoire dans la chambre. Situé à 5 min de la Forêt du Tevelave (accès route de la forêt des tamarins et du Maïdo) et à 15 min des plages et de la route des tamarins.		« Le Bambou » 22, chemin BOYER 97425 Les Avirons	
Descriptif détaillé du gîte « le Bambou »			
SUPERFICIE:50M² ENVIRON- NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES:3 PLEIN PIED: CUISINE, SALON/PIÈCE À VIVRE AVEC TV ET LIT D'APPOINT, CHAMBRE AVEC SALLE DE BAIN, WC, TERRASSE, JARDIN			
SALLE DE BAIN	✓LAVABO 1 VASQUE ✓DOUCHE	✓SERVIETTES FOURNIES ✓LAVE-LINGE	
CHAMBRE	✓1 LIT ÉLECTRIQUE DE 140*190 ✓2 LAMPES DE CHEVET ✓OREILLERS FOURNIS ✓COUVERTURES FOURNIES ✓DRAPS FOURNIS	✓ARMOIRE AVEC PENDERIE ✓ÉTAGÈRE ✓COMMODE(POUR RANGEMENT LINGE DE MAISON)	
SALON/PIÈCE À VIVRE	✓SALON ✓TABLE À MANGER ✓LIT D'APPOINT 2 PLACES	✓TABLE DE CHEVET ✓2 LAMPES DE CHEVET	

CUISINE	<ul style="list-style-type: none"> ✓FRIGO-CONGÉLATEUR ✓FOUR MICRO-ONDE/GRILL ✓FOUR ÉLECTRIQUE ✓TABLE DE CUISSON À GAZ 4 FEUX ✓ÉVIER INOX 1 VASQUE ✓CAFETIÈRE 	<ul style="list-style-type: none"> ✓BATTERIE DE CUISINE ✓VAISSELLE POUR 4 PERSONNES ✓MEUBLE DE RANGEMENT ✓TABLE DE TRAVAIL ✓GRILL-PAIN
ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> ✓CHAUFFE-EAU SOLAIRE ✓TV ✓SATELLITE ✓WI-FI ✓B.B.Q. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓FER ET TABLE À REPASSER ✓TERRASSE + TABLE DE JARDIN ✓PARASOL + PIED ✓2 TRANSATS

Environnement du gîte « Le Bambou »

Accès	<ul style="list-style-type: none"> ✓BUS : 500 M ✓AUTOROUTE : 9 KM 	<ul style="list-style-type: none"> ✓AÉROPORT DE ST-DENIS : 80 KM ✓AÉROPORT DE ST-PIERRE: 30 KM
Services	<ul style="list-style-type: none"> ✓MÉDECIN : 3 KM ✓PHARMACIE : 3 KM 	<ul style="list-style-type: none"> ✓COMMERCES : 5 KM ✓MARCHÉ FORAIN 30 KM
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ✓FORÊT : 3 KM ✓RANDONNÉE : 3 KM ✓CHEMINS VTT : 5 KM ✓PISCINE : 5 KM ✓TENNIS : 5 KM ✓EQUITATION : 10 KM ✓GOLF : 10 KM 	<ul style="list-style-type: none"> ✓BAIGNADE : 15 KM ✓MER/OCÉAN : 15 KM ✓PARAPENTE : 15 KM ✓PLAGE : 15 KM ✓SPORTS NAUTIQUES : 15 KM ✓CINÉMA : 25 KM ✓PARCS DE LOISIRS: 10 KM
Autres	<ul style="list-style-type: none"> ✓LE MAÏDO : 35 KM 	

Dates et Durée de Location

La présente location est consentie et acceptée pour :

adulte(s) : , enfant(s):.Nbre, dont..Nbrede- 5 ans (+ possibilité lit BB:)

soit ...personnes(4 maximum + 1 bébé),

pour la période du :

Date d'arrivée: / /201..., Date de départ:: / /201..

soit .. mois, semaine(s), nuit(s)

ARRIVEE - Accueil à partir de 14 heures (si possible, merci de nous téléphoner de votre heure d'arrivée probable)

DEPART – avant 11 h le matin du dernier jour .

Lors de la prise de possession des lieux, nous procéderons aux formalités d'usage (état des lieux, inventaire, remise des clefs, paiement des sommes prévues à cette date)

Arrhes, dépôt de garantie

LE JOUR DE LA SIGNATURE DES CONTRATS (lors de son envoi SOUS 10 JOURS), il est versé par le preneur la somme de € (..... euros), constituant des arrhes représentant 30 % du prix total de la location. A titre de compensation, une somme égale au montant des arrhes sera demandée après l'état des lieux, si la preuve n'est pas faite par le preneur que :

- aucun meuble, objet ou linge n'est absent, dégradé ni sali, ou bien, si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement par l'identique est convenu avec le loueur qui l'a accepté.
- les lieux n'ont subi aucune dégradation et sont remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateur vides de déchets ; carrelages, sanitaires, électroménager, vaisselle propres etc....) .

A défaut de nettoyage , il sera demandé une somme de 20 euros.

Conditions de location

La présente location est consentie et acceptée moyennant le prix de € (.....euros). Le montant de la taxe de séjour s'élève à€ (.....euros). Soit un total de€ (.....euros).

	2 p.	3 p.	4 p.	Enfant -5 ans
Nuitée	45 €	50 €	55 €	Gratuit
Week-end*	148 €	166 €	182 €	
Semaine	224 €	252 €	273 €	
Mois	Nous consulter			
Taxe de séjour	0,60€ par personne et par nuit(déjà inclus dans les tarifs)			

*Du vendredi 14h au Dimanche 16h

Prestations	Prix
Wi-Fi	Offerte
Forfait ménage	20 €/semaine

Le paiement global de la location s'effectue le jour de la prise en possession des lieux. Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. (exception possible – Nous consulter) – Il est interdit de fumer à l'intérieur du gîte.

Clause pénal, désistement

Il est convenu qu'en cas de désistement, le locataire perdra les arrhes. Si le désistement intervient à moins de 48h de la date d'arrivée prévue, le locataire devra la totalité du séjour, sauf cas de force majeure. Toutefois, en cas de litige, seul sera compétent le tribunal des lieux de la circonscription judiciaire où se trouvent les lieux loués. En cas de désistement, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur.

Assurances

Par ailleurs , nos hôtes sont responsables des dommages survenant de leur fait. Merci de vérifier que vous bénéficiez , par vos assurances personnelles , d'une assurance « dite de villégiature » . A défaut, nous vous recommandons vivement d'y souscrire.

Fait à, le.....

Le(s) loueur(s) : signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Le(s) preneurs : signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »